

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

AMENDEMENT

N ° II-CF287

présenté par

Mme Le Grip, M. Peltier, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine, M. Le Fur, M. Gosselin,
Mme Kuster, M. Minot, M. Viala, Mme Duby-Muller et M. Perrut

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 48, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.